



# Mémoire présenté au BAPE

Dans le cadre du projet de construction  
de réservoirs additionnels de Canterm  
Terminaux Canadiens Inc.

# SOLIDARITÉ MERCIER-EST



- Table de concertation intersectorielle et multiréseaux comptant près de 40 membres.
- Issue de la fusion, en 2001, de *Mercier-Est Quartier en Santé (MEQES)* et de la *Table de concertation des organismes communautaires de Mercier-Est (TCOCME)*.
- Regroupe des citoyens, groupes, organismes et institutions œuvrant dans Mercier afin de participer collectivement au développement social, économique et communautaire du quartier.
- Défend et fait la promotion des intérêts de la communauté de Mercier-Est en développant chez sa population des habiletés à choisir et à modifier les conditions de vie environnementales, sociales et économiques qui orientent ces choix et ce, en concertation avec tous les acteurs concernés.

# ACTIVITÉS DE CONCERTATION



- Formations
- Cafés urbains
- Concertations territoriales
- Forum 2005 « Agir pour mon quartier »
- Cafés urbains territoriaux
- Comité de Concertation en Environnement et Urbanisme (CCEU)

# FORMATIONS



- En partenariat avec le Centre Saint-Pierre
- 7 activités d'information, de formation et de mobilisation entre 2003 et 2005.
- Offertes à 122 personnes, qu'ils soient intervenants d'organismes communautaires et d'institutions du quartier, bénévoles et utilisateurs des groupes communautaires ou citoyens en général.
- Ont développé les aptitudes de concertation et permis la présentation d'un profil de la population et un portrait de quartier.
- Ont contribué à l'éveil d'une conscience et d'un leadership collectif autour de problématiques communes.

# CAFÉS URBAINS



- En partenariat avec le centre St-Pierre
- 5 rencontres publiques organisées dans des restaurants ou cafés du quartier.
- Offertes à 115 citoyens de tous les milieux par des animateurs experts dans différents domaines concernant l'environnement, la qualité de vie et le cadre bâti du quartier.

Ont permis :

- d'aborder collectivement l'aménagement du quartier et
- d'accroître le sentiment d'appartenance des gens à leur quartier
- d'offrir des notions de base démontrant que l'environnement est déterminant dans le développement de l'individu, de sa qualité de vie et de celle de la communauté

# CONCERTATIONS TERRITORIALES



- Rassemblements de citoyens cultivant un sentiment d'appartenance autour de territoires partageant des réalités communes délimités par les paroisses catholiques Saint-Justin, Saint-François d'Assise / Saint-bernard, Saint-Victor et Sainte-Claire / Sainte-Louise de Marillac.
- Des dizaines d'intervenants d'organismes communautaires et d'institutions du quartier, de bénévoles et utilisateurs des groupes communautaires et de citoyens en général partageant un souci d'améliorer la qualité de vie de leur environnement immédiat.

# CONCERTATIONS TERRITORIALES (SUITE)



Exécutées en trois phases :

- Phase 1 : approfondissement des réalités des territoires par la présentation de portraits sociodémographiques par le *CLSC Mercier-Est / Anjou*.
- Phase 2 : identification des problématiques des territoires

Exemple dans Saint-Victor:

*Les citoyens qui habitent dans les coopératives Georges-V seront bientôt confrontés à l'installation de plusieurs nouveaux réservoirs pétroliers près du lieu où ils habitent.*

- Phase 3 : Élaboration de pistes de solutions par territoire

Exemple dans Saint-Victor:

*informer et mobiliser les citoyens qui habitent dans l'une des coopératives sur le projet de la compagnie Canterm ainsi que d'essayer de confronter les instances impliquées dans le projet de la compagnie Canterm, afin de limiter la construction de réservoirs.*

# FORUM 2005

## « AGIR POUR MON QUARTIER »



- Grand rassemblement de plus de 150 acteurs du quartier, dont 41% de citoyens, ayant eu lieu les 27 et 28 mai dernier.
- Présentait l'historique de Mercier-Est pour ensuite travailler sur son avenir à travers cocktail, discours, souper, animations, présentations audiovisuelles, ateliers et plénière.
- Culmination de tous les mécanismes de concertation du quartier qui en rassemblait les acteurs et en introduisait les travaux.



# FORUM 2005

## « AGIR POUR MON QUARTIER »

### (SUITE)



Détermination des six orientations qui se verront développées au cours des années 2005-20110

➤ Notamment

*travailler à l'amélioration de la desserte de transport collectif dans le quartier ainsi que des pistes cyclables dans une optique de réduction globale de la circulation automobile. **Cette piste s'accompagne de l'interdiction de l'accès aux camions.** (4)*

➤ Et

*améliorer la qualité de vie des citoyens en créant, notamment, des zones tampons entre les secteurs résidentiels et industriels et en privilégiant et améliorant les espaces verts, les logements et les installations déjà existantes. (6)*

# CAFÉS URBAINS TERRITORIAUX



Fusion présentant deux éléments rassembleurs:

- Appartenance à un territoire et thème prioritaire
- +
- Présentations des enjeux liés à une problématique par des experts
- Café urbain Saint-Justin sur la cohabitation résidentielle et industrielle a rassemblé plus de 30 participants très diversifiés et représentatifs: citoyens, regroupements de citoyens, représentants d'industries, représentants d'organismes communautaires, représentants municipaux, représentants d'institutions publiques, représentante d'élue et journaliste

# COMITÉ DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT ET URBANISME (CCEU)



- Rassemblement d'une trentaine d'acteurs mobilisés et engagés 4 fois par année
- Crée, supporte et encadre des comités d'action qui se mobilisent sur des dossiers d'importances et d'actualité
- Le 9 février dernier, le comité d'action contre le projet Canterm présentait les changements de dernière minute annoncés par le promoteur
- Le comité d'action contre le projet Canterm s'est réuni à deux reprises pour informer ses participants et faire de la planification stratégique autour de la première partie des audiences publiques du BAPE, autour de plusieurs actions médiatiques culminant dans l'organisation d'une conférence de presse et autour de la deuxième partie des audiences publiques.

# POSITION DE SOLIDARITÉ MERCIER-EST



- Résolution unanime d'opposition au projet de Canterm prise par l'assemblée des membres le 24 janvier 2006

S'appuie sur trois axes principaux:

- Aménagement du territoire respectueux de l'environnement
- Interdiction de l'accès aux camions
- Concertation

# LISTE DES APPUYEURS À LA RÉOLUTION



- Christiane Saucier  
Est/Anjou  
CSSS Pointe de l'Île, CLSC Mercier-
- Christine Trépanier  
Maison des Familles de Mercier-Est
- Marc-André Savage  
GRT Bâtir son quartier
- Patrice Francoeur  
Infologis de l'Est de l'Île de Montréal
- Nicole Boudreau  
Citoyenne
- Fernand Boudreau  
Citoyen
- Diana Lombardi  
Info-Femmes
- Lorrain Leduc  
L'Antre-Jeunes de Mercier-Est
- Jacinthe Labbé  
Est/Anjou  
CSSS Pointe de l'Île, CLSC Mercier-
- Alain Gravel  
Commission scolaire de Montréal,  
Regroupement 4
- Capucine d'Auteuil  
Ville de Montréal, arr. MHM
- Raymond Moquin  
Comité du parc-école Boucher-De La Bruère
- Nicole Loubert  
Collectif en environnement Mercier-Est



# AMENAGEMENT DU TERRITOIRE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



- Harmoniser l'aménagement urbain
- +
- Privilégier et améliorer les installations existantes

# Harmoniser l'aménagement urbain



- Zones tampons, de transition ou de mitigation réfèrent à un concept, il est essentiel de définir ce concept
- Pour Solidarité Mercier-Est, le concept de zone de transition doit inclure les notions de:
  - Distance sécuritaire
  - Harmonisation esthétique
  - Réduction significative des effets néfastes



# Harmoniser l'aménagement urbain: Zones de transition



- Doivent servir à isoler les activités industrielles du milieu résidentiel, et ne doivent en aucun cas cloisonner des milieux résidentiels ou les isoler visuellement et physiquement de leur environnement.

Incohérence: Construire des talus de chaque côté des coopératives d'habitation

- La taille et l'aménagement d'un talus ne devrait pas varier selon qu'elle compromette ou non la poursuite d'activités industrielles par l'espace qu'elle prive à des réservoirs ou à des installations permettant son transport.

Incohérence: Ne pas établir de zone de transition à l'Est de la promenade Bellerive

# Privilégier et améliorer les installations existantes



- La base de l'incohérence du projet de Canterm provient d'une mentalité qui demande au milieu de s'adapter à son projet plutôt que d'adapter son projet aux installations existantes, qu'elles soient des espaces verts ou des logements.

Le meilleur exemple, les rayons d'impact:

- Plutôt que de faire cette étude afin de s'assurer que les réservoirs sont suffisamment loin pour ne pas affecter le milieu résidentiel, le promoteur nous explique clairement par des schémas que les scénarios normalisés comme les scénarios alternatifs toucheraient de plein fouet des zones résidentielles.

# AMENAGEMENT DU TERRITOIRE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



- Les sites de construction prévus par le projet de Canterm et l'espace disponible ne permettent tout simplement pas l'établissement de **réelles zones de transition**

# INTERDICTION DE L'ACCÈS AUX CAMIONS



- Depuis des années, les camions voulant se rendre aux industries de l'Est passent sur la rue Notre-Dame dans le secteur résidentiel de Mercier-Est.

Ceci est dû en partie à un aménagement incohérent du réseau routier

- Ne permet pas aux camions provenant de Notre-Dame d'intégrer directement la 25
- Présence d'un mur anti-bruit construit de façon à amplifier le bruit des camions sur la voie de service et en interdisant donc le passage.

# INTERDICTION DE L'ACCÈS AUX CAMIONS



- Un aménagement cohérent permettrait aux camions d'utiliser le réseau autoroutier
- Solutions alternatives pourraient leur permettre d'emprunter directement la 25 Nord à partir de Notre-Dame, la 40 Est et de redescendre vers les industries de l'Est par Marien
- On entend beaucoup plus parler des difficultés associées à mettre sur pied des solutions alternatives que des difficultés vécues par les citoyens:
  - Vibrations
  - Bruits
  - Pollution de l'air
  - Risques d'accidents
  - Risques de déversements

# INTERDICTION DE L'ACCÈS AUX CAMIONS



- Le projet de Canterm utilise un argument douteux voulant qu'il transformera un stationnement pour camions en réservoirs pétroliers et donc que son nouveau projet n'augmentera pas le camionnage dans le quartier.
- Puisque le locataire actuel du site a des activités liées au secteur et à l'industrie, et puisque Canterm n'a aucun contrôle sur la relocalisation de l'entreprise, son raisonnement manque de rigueur.
- Logiquement et simplement, plus de volume de produits entreposé signifie nécessairement plus de transport de produit.
- Logiquement et simplement, la fin d'un contrat de location ne signifie pas la fin des activités d'une compagnie.

# INTERDICTION DE L'ACCÈS AUX CAMIONS

- Nous opposant déjà aux camions présents dans notre quartier, **nous nous opposons nécessairement aux camions additionnels de Canterm.**

# CONCERTATION



- Lorsqu'il s'agit d'expliquer le droit acquis que Canterm a sur ses terres, son appartenance remonte à plusieurs décennies, voir même un siècle
- Cependant, lorsque questionné sur la raison d'avoir attendu à 2006 pour ouvrir le dialogue avec ses voisins les résidents par l'entremise d'une demande d'adhésion à l'Association Industrielle de l'Est de Montréal et par la création d'un poste chargé du lien avec la communauté, le promoteur nous explique que Canterm n'existe que depuis 5 ans.



# CONCERTATION



- La concertation existe dans le milieu depuis beaucoup plus que 5 ans:
  - Solidarité Mercier-Est (anciennement MEQUES et TCOCME)
  - Association industrielle de l'Est de Montréal (ex. CMMI, CLIC, etc.)

# CONCERTATION

## Autres exemples de manque de concertation



- Ville de Montréal, Montréal-Est, Arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (à travers fusions et défusions)

Incohérence: affirmer offrir un avenir et un environnement de qualité pour les locataires des coopératives, tout en ne se rendant pas compte de l'incompatibilité avec le plan d'urbanisme de faire une telle construction sans s'assurer d'une distance sécuritaire, une zone de transition.

# CONCERTATION

Autres exemples de manque de concertation



## ➤ Bureau d'Audiences Publiques en Environnement (BAPE)

Incohérence: Mener deux audiences publiques distinctes et simultanées sur des projets aux impacts cumulatifs (qualité de l'air et camionnage)

Incohérence: Vouloir faciliter l'expression de la voix citoyenne en tenant deux audiences distinctes et simultanées, connaissant le temps et les efforts que cela requiert pour y participer

Incohérence: Ne pas inviter les résidants de la Rive-Sud aux audiences publiques alors qu'ils sont affectés par la mauvaise qualité de l'air de notre quartier

# CONCLUSION



## Points positifs:

- Amorce de dialogue par le BAPE par sa réunion intersectorielle et multi-réseaux d'acteurs et par son écoute et par l'attitude et la compétence de son personnel.
- Engagement de Canterm tenu par sa participation au Café urbain sur la cohabitation résidentielle et industrielle.

# CONCLUSION



- Mais ce dialogue avec la compagnie Canterm est embryonnaire
- L'essence de la concertation exige qu'on ne se concerte pas après le dépôt d'un projet, mais avant pour qu'il réponde aux attentes de tous.
- La concertation n'est pas un mal nécessaire qu'on se permet lorsqu'on doit faire approuver un projet, c'est un processus constant qui permet d'élaborer une vision commune de l'aménagement et du développement d'un territoire grâce à des règles directrices consensuelles et harmonisées.

# NOS EXIGENCES



- **Avant de présenter un projet, Canterm devrait avoir adhéré, participé à l'AIEM et avoir élaboré en concertation avec Solidarité Mercier-Est et les instances municipales des zones de transition satisfaisantes et sécuritaires.**
- **Tous ces acteurs devraient aussi se concerter pour trouver une solution alternative au tracé de camionnage actuel, protégeant le quartier résidentiel qu'est Mercier-Est, avant de mettre de l'avant un projet qui ne ferait qu'aggraver la situation.**